Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 28 (2001)
Heft: 6

Artikel: ONU : ombres sur la session d'automne
Autor: Crivelli, Pablo / Manouk, Georges / Tschanz, Pierre-André
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-913117

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ombres sur la session d'automne

PABLO CRIVELLI

La session d'automne 2001 des Chambres fédérales restera étroitement liée, dans les mémoires des Suisses, à deux événements qui ont plongé le pays dans le deuil et la colère: le massacre de Zoug et la débâcle de Swissair.

BIEN QUE CES ÉVÉNEMENTS n'aient pas entravé notablement le programme des débats parlementaires, ils ont plongé le Palais fédéral dans la tristesse. Le Conseil national avait un programme chargé. Dans le domaine de la politique étrangère, le sort de l'initiative populaire en faveur d'une adhésion de la Suisse à l'ONU est maintenant entre les mains du souverain. Après le Conseil des Etats en juin, le Conseil national a, à son tour, apporté son appui – par 147 voix contre 39 – au projet d'adhésion à l'ONU soutenu par le Conseil fédéral. Dans le but de dissiper tout doute quant au maintien de la neutralité permanente et armée en cas d'adhésion, la Chambre du peuple a décidé de joindre au texte de l'initiative soumis au souverain les articles constitutionnels relatifs à la neutralité. Et le Conseil des Etats, qui avait délibéré en premier de ce projet en juin, s'est rallié à cette adjonction au terme de la session d'automne. A l'instar du Conseil des Etats lors de la dernière session d'été, le Conseil national a rejeté l'initiative sur l'or de l'UDC, qui vise à transférer dans les caisses de l'AVS la totalité du produit de la vente de 1300 tonnes d'or excédentaire de la Banque nationale. La majorité des députés s'est ralliée (123 voix contre 43) à un contre-projet prévoyant de verser les quelque 18 milliards que rapportera cette vente à un fonds spécial et d'attribuer pendant trente ans un tiers de la rémunération de cet argent à l'AVS, un autre tiers aux cantons et le troisième tiers à la Fondation Suisse solidaire. Le financement à long terme de l'AVS ne serait nullement assuré par cette initiative, qui saborderait par ailleurs la Fondation Suisse solidaire combattue par l'UDC, a expliqué le ministre des finances Kaspar Villiger. L'initiative de l'UDC et le contre-projet du parlement seront mis en votation probablement en 2002. D'autre part, le Conseil national a entamé le débat concernant un paquet d'allégements fiscaux. La gauche a exprimé son mécontentement au sujet des allégements prévus pour les familles, ces derniers bénéficiant à ses yeux avant tout aux salaires moyens et élevés et non aux familles qui en auraient le plus besoin.

Réformes dans le domaine de l'assurance

Introduite en 1994, la loi sur l'assurance maladie n'a pas rempli l'un des objectifs prévus, la stabilisation des coûts de la santé. Les primes d'assurance maladie n'ont cessé d'augmenter ces dernières années. Aussi le Conseil des Etats a-t-il proposé, dans le cadre d'une révision de la loi sur l'assurance maladie, plusieurs mesures de correction, comme par exemple la suppression de l'obligation faite aux caisses maladie de reconnaître tout prestataire de soins. Cette mesure pourrait se traduire pour les patients par une restriction du libre choix du médecin ou du pharmacien. Le Conseil des Etats a, d'autre part, approuvé la loi sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées: elle vise à éliminer ces vingt prochaines années tous les obstacles restreignant l'accès des handicapés au domaine public. La Chambre des cantons a, en outre, approuvé définitivement la révision des dispositions pénales relatives aux abus sexuels envers des mineurs: les victimes auront la possibilité de déposer plainte jusqu'à l'âge de 25 ans révolus. Une réforme des droits populaires a également retenu l'attention des sénateurs. Elle prévoit en particulier l'introduction d'une initiative populaire formulée en terme général en vue de contraindre le parlement à réviser dans un sens donné une disposition constitutionnelle ou une loi.

Keystone

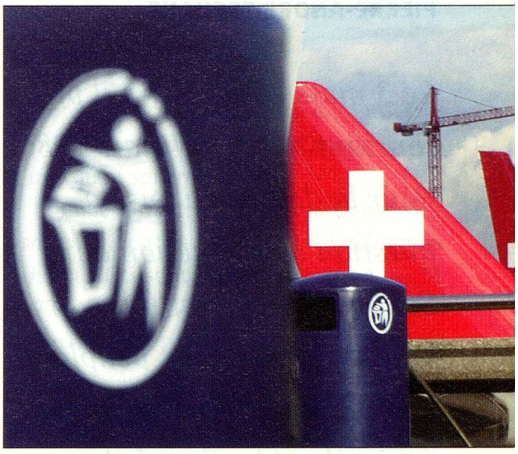

La débâcle de Swissair a ébranlé l'identité suisse.

Session spéciale pour Swissair

Les deux chambres du parlement ont enfin évoqué en débat d'urgence la débâcle de Swissair et ont convenu de convoquer une session extraordinaire sur ce thème les 16 et 17 novembre.

Traduit de l'italien par Georges Manouk et en français par Pierre-André Tschanz

Publicité

INSTITUT MONTANA
ZUGERBERG - SWITZERLAND

CH-6300 Zug
Téléphone ++41 (0) 41 711 17 22
Téléfax ++41 (0) 41 711 54 65
e-mail: info@montana.ch
Internet: www.montana.ch

Documentation
et conseils personnels:
Daniel C. Fridez, Directeur

Plus de 70 années d'expérience...
Ecole privée internationale située à 1000 m d'altitude
Ecole primaire bilingue (all./angl:), cycle secondaire et d'orientation
Maturité Suisse et Diplôme Commercial OFIAMT
Examens de Maturité et de Diplôme à l'institut, American High School, préparation SAT/TOEFL, Baccalauréat International, Scuola Media Italiana et Liceo Scientifico/Classico, Nederlandse Sectie, Journées d'orientation individuelle, Petites classes garantissant des soins personnels
...pour un meilleur avenir de votre enfant